GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale de l'enseignement scolaire
Service de l'accompagnement des politiques éducatives - CT
Délégué pour l'éducation à la Défense

DGESCO-I2023-005493

Affaire suivie par : Stéphane COLIN
Tél : 01 55 55 22 83
Port : 06 11 53 29 90
Mél : stephane.colin@education.gouv.fr

Direction de la mémoire, de la culture et des archives
Sous-direction de la mémoire combattante

Affaire suivie par : Anne-Gaël LE MENER
Cheffe du bureau de l'action pédagogique et de l'information mémorielles
Tél : 09 88 68 20 10
Mél : anne-gael.le-mener@intradef.gouv.fr

Paris, le 25 septembre 2023

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse

Le ministre des armées

à

Mesdames les rectrices et messieurs les recteurs de région académique

Mesdames les rectrices et messieurs les recteurs d'académie

Objet : Feuille de route des trinômes académiques - année scolaire 2023-2024

Références :
a) Article L. 312-12 du code de l'éducation ;
b) Protocole interministériel du 16 mai 2016 développant les liens entre la jeunesse, la défense et la sécurité nationale ;
c) Convention cadre du 22 novembre 2017 relative aux actions des trinômes académiques.

Annexes :
1) Bilan des actions des trinômes académiques soutenues par la DMCA 2022-2023
2) Typologie des actions des trinômes académiques
3) Thématiques générales

Les trinômes académiques ont un rôle décisif dans le développement de l'enseignement de défense sur l'ensemble des territoires. Ce réseau interministériel et partenarial inédit démontre depuis plus de trente-six ans toute son utilité et sa pertinence pour contribuer au développement et à la diffusion de l'enseignement de défense.

Leurs missions se révèlent essentielles dans l'apprentissage de la citoyenneté et la compréhension des enjeux de défense, contribuant au renforcement du lien des jeunes générations avec la Nation et de l'esprit de défense.

Dans un contexte géopolitique marqué par une extension de la conflictualité, le Président de la République a réaffirmé, dans la *Revue nationale stratégique 2022*, l'importance de **« promouvoir durablement l'esprit de défense dans la société et l'État »**, notamment en le renforçant dans le « champ éducatif », dans le but de construire « une France unie et résiliente ».

Les actions conduites par les trinômes académiques participent à cet impératif de renforcement et de consolidation des forces morales.

Le bilan des actions académiques, présenté en annexe 1, vient montrer tout leur dynamisme, qu'il convient d'amplifier dans les années à venir, ainsi que la richesse et la grande diversité de leurs actions.

Ce bilan est établi sur la base des actions soutenues par la direction de la mémoire, de la culture et des archives (DMCA) du ministère des armées, après avis de la commission pour l'enseignement de défense (CPEDEF), qui associe le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et l'Union des auditeurs de l'Institut des hautes études de la défense nationale (Union-IHEDN). Il n'est donc pas nécessairement exhaustif, de très nombreuses actions étant conduites sans demande d'un soutien financier du ministère des armées.

Afin de faciliter et d'accompagner les missions des trinômes académiques, **cette feuille de route pour l'année 2023-2024 définit les orientations nationales qui constituent le cadre de développement de leurs actions territoriales**. La typologie des actions à réaliser, présentée en annexe 2, en permet une meilleure identification. L'annexe 3 dresse une liste de thématiques proposées pour leurs déclinaisons. Les trinômes devront encourager la **dimension interdisciplinaire** des actions vers la jeunesse **en renforçant leurs composantes historiques et mémorielles**. Les actions entrant dans les champs de **l'éducation artistique et culturelle (EAC) et de l'éducation aux médias et à l'information (EMI)** seront encouragées. La fleur du souvenir, le **Bleuet de France**, peut judicieusement être mobilisée comme vecteur d'éducation à la défense et de travail de mémoire.

Afin de lutter efficacement contre les assignations sociales, territoriales, de genres, il est impératif que les trinômes académiques s'assurent de l'intensification du développement de ces actions au bénéfice de **publics scolaires relevant de territoires ou de dispositifs spécifiques** (voir l'encadré annexe 2).

Les actions considérées comme prioritaires pour l'année scolaire 2023-2024, définies par la DGESCO, la DMCA et l'Union-IHEDN sont les suivantes :

1) Le développement soutenu des **actions de formation continue** au profit des équipes pédagogiques, **des enseignants, du personnel de direction et des corps d'inspections territoriaux,** en lien avec les écoles académiques de formation continue (EAFC).

2) Le développement des **actions de formation initiale** à l'enseignement de défense au profit **des étudiants des instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPÉ).**

3) Dans la perspective des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, en année pré-olympique et année de coupe du monde de rugby en France, **le renforcement d'actions** mémorielles et d'enseignement de défense **en lien avec la thématique du sport**. Ces actions pourront s'appuyer sur le calendrier du sport scolaire ainsi que sur les dispositifs mis en place par le ministère des armées ou conjoints : appels à projets « le sport et les armées »[1] avec la DMCA, label « aux sports jeunes citoyens ! »[2] (conjoint DSNJ, ONaCVG et Fédération des clubs de la défense) et les « journées sport armées jeunesse »[3] de la DSNJ, l'exposition pédagogique « Rugby et mémoire des conflits contemporains » de l'ONaCVG, ou le concours « Bulles de mémoire » proposé par l'ONaCVG dont le thème de l'édition 2023-2024 est « Le sport et la guerre. S'engager et combattre aux XX^{ème} et XXI^{ème} siècles »[4].

4) Le **soutien à la montée en puissance du service national universel (SNU),** en particulier dans le cadre du nouveau dispositif de **labellisation « classes et lycées engagés »**. Les membres des trinômes académiques se mobiliseront afin d'accompagner les projets pédagogiques de ces classes et appuyer les actions et animations pédagogiques des séjours de cohésion à la coloration **« défense et mémoire »** mis en place en 2024. Ils contribueront de la même manière **au développement des classes de défense et de sécurité globales**, à travers le soutien aux projets d'enseignement de défense et la recherche de nouveaux partenaires.

5) La poursuite du développement et du soutien aux rallyes citoyens avec **un objectif d'au moins un rallye par académie en 2023-2024** puis, dès 2025, un rallye par département. Cette action

---

[1] https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/appels-projets-pedagogiques

[2] https://www.defense.gouv.fr/sga/au-service-nation-du-public/jeunesse/eveiller-a-lesprit-defense/aux-sports-jeunes-citoyens

[3] https://www.defense.gouv.fr/sga/commission-armees-jeunesse-caj

[4] https://www.onac-vg.fr/bulles-de-memoire

pourra être **élargie au profit d'un public scolaire plus jeune** (CM2, 6ème, 5ème) en adaptant les rallyes en fonction de l'âge des participants, avec une dimension mémorielle renforcée.

Pour certaines de ces actions, les organismes composant chaque trinôme pourront s'appuyer, dans la limite des modalités d'emploi, sur des jeunes effectuant leur mission d'intérêt général (MIG) dans le cadre du SNU ou des jeunes en service civique.

Enfin, il est demandé aux référents des trinômes académiques relevant de l'éducation nationale d'œuvrer à la constitution de réseaux infra académiques. Ces derniers pourront être des relais départementaux, éventuellement par bassins, ou des relais défense en établissements (RDE). Un travail sous le pilotage de la DGESCO sur la fonction de RDE devrait être conduit durant l'année scolaire.

Nous remercions très sincèrement les autorités rectorales de leur implication sans faille dans le soutien aux missions des trinômes académiques.

Pour les ministres et par délégation

Le directeur général de l'enseignement scolaire

Édouard GEFFRAY

Le directeur de la mémoire, de la culture et des archives

Sylvain MATTIUCCI

Le Président de l'Union des associations d'auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale

Jérôme de LABRIFFE

Annexe 1

BILAN NATIONAL DES ACTIONS DES TRINÔMES ACADÉMIQUES EN 2022/2023

(Feuille de route année scolaire 2022/2023)

Ce bilan est réalisé sur la base des actions programmées durant l'année scolaire 2022/2023 et ayant fait l'objet d'une demande de soutien financier de la Direction de la mémoire, de la culture et des archives (DMCA) du ministère des armées.
Ces actions ont été soumises par la DMCA à l'avis des commissions pour l'enseignement de défense (CPEDEF) du 15 novembre 2022, du 06 avril 2023 et du 22 juin 2023.

Le bilan présente une répartition des projets par trinôme académique et par typologie.

- ✓ ***Par trinôme académique :***

Trinôme académique	Académie	Nombre total de projets
AR 10 - FRANCHE-COMTE	Besançon	27
AR 19 - MIDI-PYRENEES	Toulouse	19
AR 12 - LANGUEDOC ROUSSILLON	Montpellier	14
AR 04 - BOURGOGNE	Dijon	11
AR 16 - PARIS IDF	Créteil	10
AR 18 - POITOU CHARENTES	**Poitiers**	**10**
AR 24 - PICARDIE	Amiens	7
AR 08 - DAUPHINE SAVOIE	Grenoble	6
AR 15 - NORD	Lille	6
AR 27 - OCEAN INDIEN	la Réunion	6
AR 32 - NOUVELLE CALEDONIE	Nouméa	6
AR 01 - AQUITAINE	Bordeaux	5
AR 09 - PROVENCE	Marseille	5
AR 14 - REGION LYONNAISE	Lyon	5
AR 07 - CENTRE VAL DE LOIRE	Orléans-Tours	4
AR 21 - VERSAILLES	Versailles	4
AR 17 - PAYS DE LOIRE	Nantes	3
AR 20 - VAR CORSE	Nice	3
AR 25 - LIMOUSIN	Limoges	3
AR 06 - BRETAGNE	Rennes	2
AR 11 - NORMANDIE	Rouen	2
AR 13 - LORRAINE	Nancy-Metz	2
AR 26 - MARTINIQUE	la Martinique	2
AR 31 - GUADELOUPE	Guadeloupe	2
AR 02 - AUVERGNE	Clermont-Ferrand	1
AR 03 - NORMANDIE	Caen	1
AR 22 - ALSACE	Strasbourg	1
AR 29 - NICE COTE D'AZUR	Nice	1
AR 30 - GUYANE	Guyane	1
TOTAL		**169**

*Cinq dossiers ont été portés par l'AR01 Aquitaine dont deux dossiers regroupant respectivement douze et sept actions, portant le nombre d'action de l'AR01 à 22 et le total d'actions à 186.

Le nombre total de projets programmés s'élève à 169 (pour 186 actions) dont 58 dossiers présentés lors de la CPEDEF du 15 novembre 2022, 85 dossiers présentés lors de la CPEDEF du 06 avril 2023 et 26 dossiers (pour 43 actions) présentés lors de la CPEDEF du 22 juin 2023. 29 associations régionales (AR) sur 32 ont présenté des projets lors de ces CPEDEF, soit 90 % des AR.

- ✓ ***Répartition des projets par typologie :***

Typologie FDR	Nombre total de projets
Action mémorielle et d'enseignement de défense	58
Rallyes citoyens *	50
Colloque, conférence, séminaire, rencontres, journées découverte des missions et métiers	29
Action au profit d'un établissement d'enseignement supérieur (hors INSPE)	17
Formation au profit du personnel de l'EN	13
Action au profit d'un INSPE	2
TOTAL	**169**

*L'AR01 Aquitaine a présenté deux dossiers regroupant respectivement douze et sept rallyes citoyens, portant le nombre total de rallyes à 67 et le nombre d'actions totales à 186.

La répartition des actions révèle une large diversité des actions programmées. La programmation de rallyes, qui représentent plus d'un tiers de ces actions, traduit le souci de maintenir une activité en faveur des jeunes. Ces derniers bénéficient également d'actions mémorielles et pédagogiques, notamment dans le cadre des dispositifs des cadets de la défense et des classes de défense (CD). Le soutien de la DMCA porte alors sur la dimension mémorielle de ses actions.

Annexe 2

TYPOLOGIE DES ACTIONS DES TRINÔMES ACADEMIQUES

- **ACTIONS DE FORMATION A L'ENSEIGNEMENT DE DÉFENSE**

ACTIONS AU PROFIT DES ÉTUDIANTS DES INSTITUTS NATIONAUX SUPERIEURS DU PROFESSORAT ET DE L'EDUCATION - FORMATION INITIALE

Actions d'enseignement et de sensibilisation à l'organisation, aux missions et aux enjeux de la défense et de la sécurité nationale.
Actions de transmission de la mémoire des conflits contemporains de 1870 à nos jours.

Ces actions peuvent notamment prendre la forme de séminaire, de colloque, de conférence ou de visite de sites militaires et mémoriels.

ACTIONS AU PROFIT DU PERSONNEL du MENJ - FORMATION CONTINUE

Actions d'enseignement de défense au profit des enseignants du premier et second degré, des personnels de direction, des conseillers principaux d'éducation et des corps d'inspection territoriaux. Ces actions peuvent également toucher les enseignants des Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation, des universités et plus largement de la communauté éducative.

Ces actions peuvent prendre notamment la forme de stage, de séminaire, de conférence, d'atelier pédagogique ou de visite de sites militaires et mémoriels.

- **ACTIONS MEMORIELLES ET D'ENSEIGNEMENT DE DEFENSE AU PROFIT DES ETUDIANTS ET DES ÉLÈVES**

Actions d'enseignement et de sensibilisation des étudiants et des élèves à l'organisation, aux missions et aux enjeux de la défense et de la sécurité nationale.
Actions de transmission de la mémoire des conflits contemporains de 1870 à nos jours.
Actions de soutien aux projets d'enseignement de défense des classes de défense et de sécurité globales et du dispositif « cadets de la défense ».
Actions de soutien aux projets pédagogiques à la thématique « défense et mémoire » dans le cadre des séjours de cohésion du service national universel.

S'agissant des étudiants, elles peuvent notamment prendre la forme de séminaire, de colloque, de conférence ou de visite de sites militaires et mémoriels.

S'agissant des élèves, elles peuvent prendre la forme de visite de lieux de mémoire, d'unités militaires, de participation à des commémorations et à des concours ou à des voyages pédagogiques mémoriels, d'intervention en classe dans le cadre scolaire ou en périscolaire. Ces actions peuvent aussi se faire dans le cadre des heures dédiées à la découverte des métiers au collège.

- **ACTIONS COMPLÉMENTAIRES:**

RALLYE CITOYEN :

Actions locales d'éducation à la défense associant un travail de mémoire, pilotées territorialement par les trinômes académiques avec le soutien des armées, directions et services du MINARM. Les rallyes visent à transmettre l'esprit de défense auprès du public scolaire et contribuent à la construction de la résilience de la nation à travers des parcours d'activités pédagogiques, mémorielles, parfois ludiques et sportives, au moyen de différents ateliers animés notamment par les équipes pédagogiques, les organismes régaliens (MINARM, MININT, douanes, etc.) et les acteurs associatifs. Les rallyes citoyens peuvent être adaptés à des publics plus jeunes en renforçant la dimension mémorielle.

Publics scolaires devant bénéficier d'un effort particulier des trinômes :

Les publics scolaires des établissements relevant d'un réseau d'éducation prioritaire (REP et REP+), implantés dans un quartier prioritaire de la politique de la ville ou en cités éducatives, les lycées professionnels, les établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA), les lycées d'enseignement adapté (LEA) et les établissements avec internat d'excellence, les établissements situés en zone rurale isolée ou disposant de dispositifs spécifiques (classes unité localisée pour l'inclusion scolaire « ULIS », sections d'enseignement général et professionnel adapté « SEGPA ») sont tout particulièrement intégrés à ces actions.

Les unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants « UPE2A », ainsi que les scolaires relevant des dispositifs relais, sous-main de justice, des établissements médico-sociaux et des dispositifs d'insertion professionnelle et sociale des jeunes vulnérables sont également intégrés dans les actions des trinômes académiques.

Une attention particulière doit également être portée aux élèves en milieu rural éloignés d'une offre militaire, culturelle et mémorielle.

Annexe 3

THÉMATIQUES

La géopolitique et les actualités géopolitiques

Les enjeux liés à la souveraineté nationale et européenne

Les enjeux liés à l'espace aérien - exo-atmosphérique et sa maitrise

Les enjeux terrestres

Les enjeux stratégiques maritimes (dont les grands fonds marins, l'action de l'État en mer, etc.)

La géopolitique des pôles

La géopolitique du sport et des grands événements sportifs

Les enjeux liés au cyber (cyber défense, cyber sécurité, …)

Les enjeux informationnels en lien avec l'éducation aux médias et à l'information (EMI)

Les enjeux liés à l'armement (industries d'armement, économie de la défense, exportations…)

Défense de l'Europe, Europe de la défense, défense européenne

La défense et le territoire national

L'éducation artistique et culturelle (EAC) et l'enseignement de défense

Le développement durable et l'enseignement de défense

Les opérations extérieures (OPEX), les opérations militaires sur le territoire national (OPINT)

Le lien avec la défense nationale devra être particulièrement argumenté pour les actions relatives à la souveraineté (industrielle, économique, alimentaire, énergétique, numérique, etc.).

Les thématiques listées sont en lien avec les dossiers pédagogiques constitués qui seront prochainement en ligne sur le site :

https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/index.php/fr/educadef